



CAPD du 4 décembre 2015 : déclaration préalable du SE-Unsa 58

Monsieur le Directeur académique,

Nous sommes fiers de travailler au sein de l'Education nationale.

Notre rôle est primordial dans notre société démocratique. Nous sommes des remparts protégeant nos valeurs empruntées « **de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de Laïcité** ». En effet, le SE Unsa de la Nièvre tient à saluer tous les services publics dont tous les enseignants pour leur réactivité, leur professionnalisme, leur disponibilité à la suite des attentats qui ont frappé notre pays ce 13 novembre. Le lundi 16 novembre, chaque professeur et plus largement tous les personnels Education nationale ont été à l'écoute des enfants, de nos jeunes concitoyens angoissés voire apeurés pour certains, des informations relatant l'incommensurable.

Notre conférence-débat sur le thème de la Laïcité du 21 novembre a revêtu une dimension extrêmement symbolique du VIVRE ENSEMBLE ! Un extrait de notre propos introductif était : « *La Laïcité se pose en garante de la liberté de conscience, de l'égalité de droits et de la fraternité républicaine. Elle est la clef d'une société apaisée et démocratique. Cette conférence se veut une belle ouverture de la journée de la Laïcité que nous fêtons le 9 décembre, date anniversaire de la loi de 1905 de séparation de l'église et de l'Etat dans toute la France.*

Chacun d'entre nous est donc concerné pour préserver, pour faire vivre et grandir la Laïcité. Notre tâche est grande, il nous faut poursuivre les démarches citoyennes auprès des parents, des enfants, des jeunes, de vous tous qui souhaitez construire une société où l'humain est premier.»

Il faut aussi garantir la sécurité des établissements scolaires. Comment faire pour assurer la sécurité lorsqu'il n'y a pas de visiophone, lorsque l'école est dispersée sur plusieurs sites, ou lorsqu'il n'y a pas de personnel supplémentaire disponible qui puisse rester à la porte de l'école ? Les directeurs s'interrogent sur leur responsabilité.

Le SE UNSA déplore que des mairies ne mettent pas tout en œuvre pour y parvenir, et cela, dans le respect des personnels que nous sommes.

Nous appelons, plus encore, tous les personnels Education nationale en se présentant devant les urnes les 6 et 13 décembre prochains pour défendre les valeurs de notre République contre toute forme d'obscurantisme.

Monsieur le Directeur académique, nous ne pouvons commencer cette instance sans nous exprimer vivement sur l'après 13 novembre.

Concernant cette CAPD qui va traiter de l'avancement, en ces temps de disette salariale, changer d'échelon est devenu la seule possibilité de voir son salaire augmenter. Depuis longtemps, le SE-Unsa réclame que l'avancement de tous les collègues se fasse au même rythme, sur la base du plus rapide, le grand choix.

Peut-être vivons-nous la dernière ou l'avant-dernière CAPD avancement ? Dans le cadre des négociations sur le PPCR qui vont débiter en janvier, notre revendication pourrait enfin voir le jour. La ministre envisagerait pour toute la Fonction Publique d'Etat ce rythme d'avancement unique. Les enseignants font partie de ces rares fonctionnaires à voir encore leur évolution de carrière liée à leur inspection.

Sans craindre de nous répéter, monsieur le directeur académique, avec nos précédentes déclarations, l'exaspération s'accroît dans les salles des maîtres. Les exemples sont de plus en plus nombreux : Un collègue se plaignant que pour défendre sa demande de temps partiel, il lui a fallu étaler pudiquement ses problèmes de santé ; Un autre nous incendiant car nous avons communiqué sur la possibilité d'être détaché nous traitant de menteur ; D'autres parcourant plusieurs centaines de kilomètres chaque week-end pour retrouver leurs enfants et conjoints, épuisés se mettant en danger ; un autre effectuant des distances importantes pour assister à des réunions institutionnelles sans ordre de mission et sans remboursement de frais ; les directeurs se demandant bien où est la simplification des tâches promise, et leur stupéfaction en voyant arriver une circulaire datant du 27/11 sur l'obligation de réaliser un exercice de confinement type PPMS avant le 18 décembre ; d'autres en maternelle devant répondre à la demande expresse de constituer de nouveaux outils d'évaluation ; d'autres en élémentaire se demandant si des réunions allaient être prévues entre professeurs d'un même cycle 2 ou 3 pour s'appropriier les nouveaux programmes ; et bien d'autres encore ; et nous ne comptons plus le nombre croissant de collègues voulant changer d'orientation professionnelle.

Monsieur le directeur académique, par délégation de monsieur le recteur, vous avez la lourde responsabilité de ces trop nombreuses situations ; mais vous avez aussi la possibilité de remédier à plusieurs d'entre elles. Nous sommes de nature optimiste et nous pensons pouvoir compter sur votre sollicitude.

Merci de votre écoute.